



# HSCE

High School Certified Expert

## Dossier d'Inscription

SophiaAntipolis(France)-NouveauBrunswick(Canada)

## IDENTITE DU CANDIDAT

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Sexe  Homme  Femme

Né(e) le : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone & GSM : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

PARAPHE DU CANDIDAT

## IDENTITE EMPLOYEUR SI SALARIE

Société : \_\_\_\_\_

Siret : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

## VOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Votre domaine d'activité : \_\_\_\_\_

Ancienneté : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

PARAPHE DU CANDIDAT

## COMPOSITION DE VOTRE CYCLE PEDAGOGIQUE

<input type="checkbox"/> Expert Maritime - Classe préparatoire Date de session retenue : _____	1590 € TTC	1325 € HT	TVA 20%
<input type="checkbox"/> Expert Maritime - E.A.M Date de session retenue : _____	6180 € TTC	5150 € HT	TVA 20%
<input type="checkbox"/> Expertise Judiciaire Maritime - EJM Date de session retenue : _____	1662 € TTC	1385 € HT	TVA 20%

## COMPOSITION DE VOS MODULES COMPLEMENTAIRES

<input type="checkbox"/> BLOC COMPETENCES I – Outils Numériques	1180 € TTC	900 € HT	TVA 20%
<input type="checkbox"/> BLOC COMPETENCES II – Métrologie Glossmétrie	690 € TTC	575 € HT	TVA 20%

## FRAIS DE GESTION TIERS PAYEUR SOCIAL PARITAIRE COLLECTEUR

<input type="checkbox"/> Le Candidat fait appel à un Financier pour une formation Prépa	225 € TTC	187,50 HT	TVA 20%
<input type="checkbox"/> Le Candidat fait appel à un Financier pour une formation E.A.M	330 € TTC	275 € HT	TVA 20%

## COUT TOTAL

Total de vos Formations et Modules sélectionnés TTC	_____ € TTC	TVA applicable incluse	TVA 20%
---	-------------	------------------------	---------

PARAPHE DU CANDIDAT

## MODALITES DE PAIEMENT(S)

Vous optez pour un paiement mensualisé, par virements bancaire exclusivement. Cette option vous impose la transmission de vos règlements par chèques (acompte, solde) conservés au titre de caution jusqu'au parfait paiement de la dernière mensualité.

- Paiement comptant
- Paiement en x12 mensualités sans frais
- Paiements en x24 mensualités sans frais
- Paiements en x36 mensualités sans frais

## ACOMPTE(S) D'INSCRIPTION(S)

Vous devez joindre à votre dossier de Candidature d'Inscription votre ou vos règlements d'acomptes.

Dans le cadre d'un financement par un organisme collecteur, paritaire ou social ces règlements seront non encaissés.

Dans le cadre d'un financement échelonné sur 12, 24, 36 mensualités ces règlements seront non encaissés.

<input type="checkbox"/> Acompte D.E.P	590 € TTC	491,67 € HT	TVA 20%
<input type="checkbox"/> Acompte D.E.S – E.A.M	1180 € TTC	983,33 € HT	TVA 20%
<input type="checkbox"/> Acompte D.E.S Judiciaire	590 € TTC	491,67 € HT	TVA 20%

PARAPHE DU CANDIDAT

## DEDIT – ABANDON - RADIATION

En cas de dédit du stagiaire à plus de 15 jours francs avant le début de l'action mentionnée ci-dessus, l'organisme de formation conservera au titre de dédommagement l'acompte. Ce dernier pourra faire l'objet d'un seul et unique report sur une session de formation ultérieure sur une période de 12 mois calendaires. **La gestion administrative de ce cas étant facturée 90 € TTC.**

En cas de dédit du stagiaire à moins de 15 jours francs avant le début de l'action mentionnée ci-dessus, l'organisme retiendra le coût total de cette action. Ce dernier pourra faire l'objet d'un seul et unique report sur une session de formation ultérieure sur une période de 12 mois calendaires. **La gestion administrative de ce cas étant facturée 330 € TTC.**

En cas de dossier administratif non à jour à l'entrée en formation, le stagiaire bénéficiera d'un unique délai de 24 hr pour fournir l'ensemble des documents ou titres sollicités initialement. Passé ce délai, le stagiaire sera de fait exclu et reporté sur une session ultérieure si les titres et documents réclamés concernent le règlement du solde ou la mise à jour du dossier de prise en charge de l'organisme tiers payeur.

En cas de non-respect du règlement intérieur de l'organisme de formation, pouvant générer un préjudice pédagogique à l'ensemble des autres stagiaires (absences répétées, excès de comportement, non-respect des biens et matériels confiés, non-respect des directives sécuritaires...), le centre de formation se réserve toute latitude d'exclusion.

En cas d'abandon du suivi de la formation à l'initiative du stagiaire, ou par absence(s) de celui-ci, aucun remboursement au prorata temporis restant ne sera appliqué et dû. Dans tous les cas, la valeur de l'acompte d'inscription est conservée au titre de dédommagement.

## REMPACEMENT D'UNPARTICIPANT

L'organisme de formations HSCE offre la possibilité de remplacer un participant par un autre participant ayant le même profil, les mêmes besoins en formation et disponible aux dates indiquées. Le remplacement d'un participant est possible jusqu'à la date de clôture d'inscription ou 30 (trente) jours calendaires avant le début prévu de la formation, selon ce qui est le plus tôt. Au-delà de cette date et sauf mention contraire, aucune modification ne pourra être prise en compte.

## DON - MECENAT

Nous vous offrons la possibilité de soutenir les actions des **Sauveteurs en Mer** en joignant à votre dossier un chèque à l'ordre de la **S.N.S.M Bandol** d'un montant de :



10 €

20 €

30 €



PARAPHE DU CANDIDAT

## PIECES CONSTITUTIVES

Afin que votre dossier de candidature d'inscription soit recevable, nous vous demandons de joindre à celui-ci :

- Une copie de votre pièce d'identité
- Une copie d'un justificatif de domicile
- Un extrait du casier judiciaire N°3
- 2 photos d'identité
- Un curriculum vitae

## VALIDATION DE VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

Pour valider votre dossier de candidature, il vous est demandé de :

- Parapher chaque page
- Dater et signer le présent document, d'adresser une version scannée par voie numérique à l'adresse courriel [hsce.contact@gmail.com](mailto:hsce.contact@gmail.com) et l'original accompagné de ses pièces jointes à l'adresse postale HSCE 400 Avenue Roumanille, Green Side 7 NCI 06410 Biot (Fr)

Par ce fait, vous attestez avoir pris connaissance de l'intégralité du dossier de candidature.

## **VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION**

En application des dispositions du livre IX du code du Travail portant sur l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente, dûment déclarée en Direction Régionale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle Continue N° DRTE : 93 06 06743 06, notre organisme s'engage à vous adresser :

Votre convention de formation professionnelle

Votre facture

Votre dossier de pré-stage

Dans le cas d'un refus d'inscription, celui-ci vous sera notifié par A/R sous un délai de 10 jours à réception de votre dossier de candidature. Toutes les pièces constitutives vous étant intégralement restituées ainsi que votre règlement d'acompte (et/ ou de solde).

Date : \_\_\_\_\_

Signature du Candidat Stagiaire